

Recrutement de médiateurs de lutte anti-covid (MLAC) pour l'académie de Paris



Dans le cadre du déploiement des tests salivaires, dans les écoles notamment, le rectorat de l'académie de Paris cherche à recruter 44 "médiateurs de lutte anti-covid" pour venir en appui des équipes mobiles qui interviennent dans les écoles et dans les EPLE (cf fiche jointe). Ils seront recrutés en CDD de 3 mois (rémunérés au SMIC) et la quotité peut être modulée (temps complet ou temps partiel).

Date(s)

Date de disponibilité : dès que possible

Description de la fonction :

Dans le cadre de la lutte anti Covid, le rectorat de Paris renforce sa capacité à tester et à réaliser le contact tracing. En proposant une offre locale de dépistage par tests rapides (antigéniques ou salivaires), l'objectif est d'améliorer la surveillance sanitaire dans les écoles, collèges et lycées de l'académie et d'enclencher sans délai les mesures d'isolement et d'identification des contacts à risque. Les médiateurs de lutte anti-covid, en appui des équipes mobiles de santé scolaire, constitueront une force importante dans la stratégie de dépistage. Placés sous la responsabilité d'un professionnel de santé, ces médiateurs auront pour missions essentielles :

- l'accueil des personnels et élèves ainsi que l'enregistrement des données permettant d'assurer la traçabilité du test,
- le prélèvement, l'analyse et la communication des résultats des tests rapides,
- l'information des usagers dans la délivrance des messages de sensibilisation à la prévention, et dans la conduite à tenir en fonction des résultats du test,
- la collecte des informations relatives aux contacts de personnes infectées.

Les médiateurs exerceront leurs activités en équipe, au sein des écoles, collèges et lycées de l'académie de Paris.

Spécificités du poste :

Conditions particulières d'exercice : CDD de 3 mois de mars à mai 2021 Salaire : SMIC

Autre : en cas de déplacement vers le lieu de travail en véhicule personnel ou en transport en commun, prise en charge des frais de déplacement selon les règles en vigueur (50% du titre de transport ou frais kilométriques).

Compétences professionnelles obligatoires :

Qualification :

Conformément à l'article 6 de l'arrêté du 24 décembre 2020 du ministre des solidarités et de la santé, les candidats doivent être titulaires du baccalauréat ou d'un diplôme de niveau 3 des filières sanitaires et sociales i.e. CAP/BEP.

Formation :

Le médiateur aura bénéficié de deux jours de formation :

- une formation « tester et sensibiliser »
- une formation « contact-tracing »

Savoirs, savoir-faire, savoir-être :

Exigence de confidentialité, sens de l'écoute, rigueur, réactivité, adaptabilité.
Maîtrise de l'outil informatique.

Mis à jour le 09 mars 2021

▶ Contact :

ce.dpatss@ac-paris.fr

▶ Fichier joint

[mediateur LAC 0103 1118 V2.pdf](#) (PDF, 138 Ko)

▶ Service à contacter :

adresser le dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie du(des) diplôme(s), attestation de la formation « tester et sensibiliser / contact tracing » le [date] échéant) à l'attention de : ce.dpatss@ac-paris.fr

<https://www.parisnanterre.fr/l-universite-recrute/recrutement-de-mediateurs-de-lutte-anti-covid-mlac-pour-l-academi>